



PHARMACIEN DE L'INDUSTRIE

LA RESPONSABILITÉ PHARMACEUTIQUE, LES FONCTIONS ET LES MÉTIERS



L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Des établissements pharmaceutiques à activité(s) autorisée(s) :

- **Fabricant** : production des médicaments
- **Exploitant** : commercialisation du médicament
- **Importateur** : importation de médicaments



La fabrication comprend les opérations concernant l'achat des matières premières et des articles de conditionnement, les opérations de production, de contrôle de la qualité, de libération des lots, ainsi que les opérations de stockage correspondantes, telles qu'elles sont définies par les bonnes pratiques prévues à l'article L. 5121-5 applicables à cette activité.

L'importateur est l'entreprise ou l'organisme se livrant, à l'importation, au stockage, au contrôle de la qualité et à la libération des lots de médicaments, produits ou objets mentionnés à l'article L. 4211-1 et au 4° de l'article L. 5121-1, en provenance d'un autre pays.

L'exploitation comprend les opérations de vente en gros ou de cession à titre gratuit, de publicité, d'information, de pharmacovigilance, de suivi des lots et, s'il y a lieu, de leur retrait ainsi que, le cas échéant, les opérations de stockage correspondantes.

LE MÉDICAMENT SOUS RESPONSABILITÉ PHARMACEUTIQUE A TOUTES LES ÉTAPES

AVANT
LA MISE SUR LE MARCHÉ
LOT/Produit

APRÈS
LA MISE SUR LE MARCHÉ

Conformité qualité
Conformité étiquetage

Suivi des lots
Réclamations
Pharmacovigilance

Gestion des signaux
(qualité, pharmacovigilance, DMI, PGR)

MISE EN PLACE DE ACTIONS

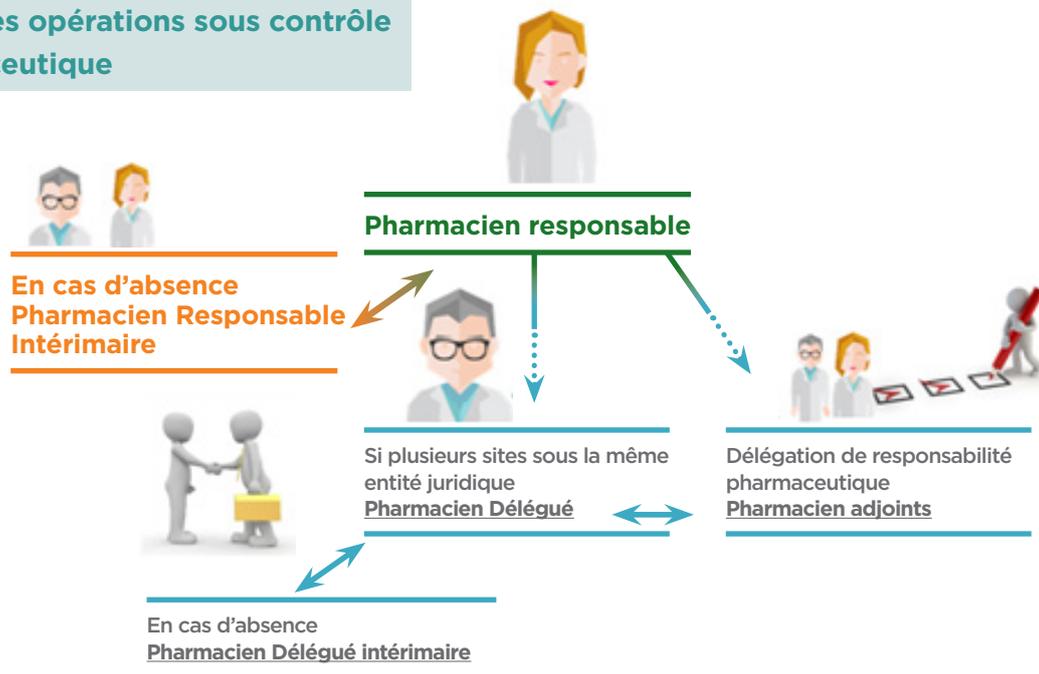
- Rappel de lot
- Arrêt de commercialisation

Contrôle la promotion : contrôle PUB, information médicale



LES PHARMACIENS DE L'ENTREPRISE SOUS L'AUTORITÉ DU PHARMACIEN RESPONSABLE POUR ASSURER LE CONTRÔLE DES OPÉRATIONS PHARMACEUTIQUES À TOUTES LES ÉTAPES

Toutes les opérations sous contrôle pharmaceutique



Les pharmaciens exerçant dans des établissements pharmaceutiques autorisés sont placés sous la responsabilité pharmaceutique du pharmacien responsable (PR), à l'exception du pharmacien responsable intérimaire (PRI) qui le remplace en cas d'absence et porte donc les mêmes pouvoirs et attributions.



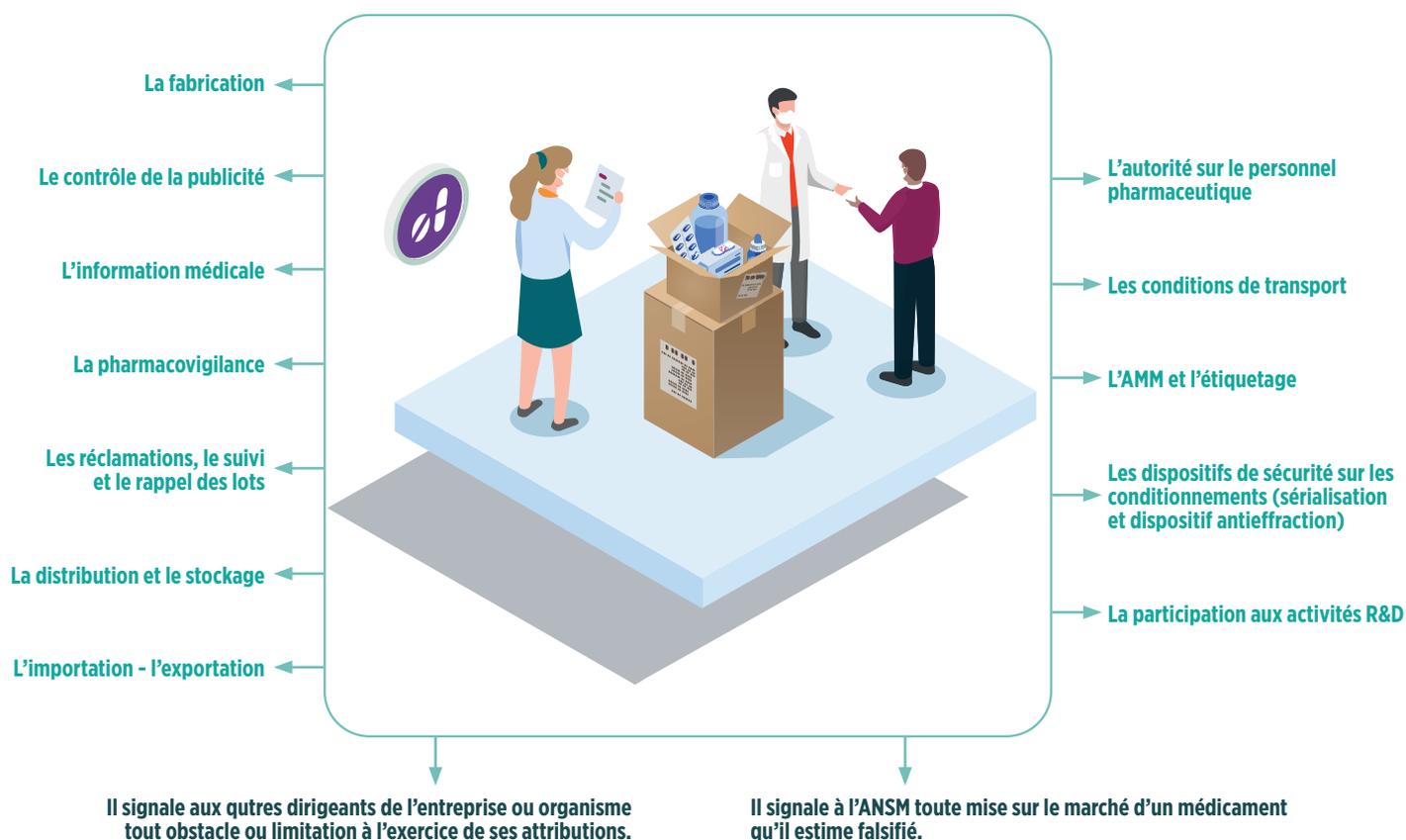
LE RÔLE DU PHARMACIEN RESPONSABLE

Le pharmacien responsable organise et surveille l'ensemble des opérations pharmaceutiques de l'entreprise.
Le pharmacien responsable est mandataire social (Directeur Général, gérant...) et participe aux décisions.

ATTRIBUTIONS DU PHARMACIEN RESPONSABLE

(article R.5124-36 du code de la santé publique)

Le Pharmacien Responsable (PR) assume ses missions en vue de l'application des règles édictées dans l'intérêt de la santé publique. Il organise et surveille l'ensemble des opérations pharmaceutiques, notamment :





LE RÔLE DU PHARMACIEN RESPONSABLE

Le pharmacien responsable organise et surveille l'ensemble des opérations pharmaceutique de l'entreprise. Le pharmacien responsable est mandataire social (Directeur Général, gérant...) et participe aux décisions.

LES MÉTIERS OUVERTS AUX PHARMACIENS DANS L'INDUSTRIE

Le métier de pharmacien de l'industrie offre de réelles opportunités de travailler dans un secteur attractif, avec la possibilité d'assurer des missions d'une grande diversité au sein d'un écosystème international. Contribuer à la recherche et développement, veiller à la qualité de la fabrication, garantir la rigueur de l'information auprès des professionnels de santé, assurer la distribution en toute sécurité...

Entrer dans l'industrie, c'est la possibilité d'acquérir une expérience variée pour évoluer et réaliser son propre parcours professionnel, en suivant ses envies et ses centres d'intérêt !

Les métiers en lien avec les opérations pharmaceutiques ouverts aux pharmaciens

Chargé / responsable / Directeur :

- Fabrication/production/conditionnement
- Qualité (assurance/contrôle) et sécurité du médicament
- Auditeur interne
- Affaires réglementaires
- Pharmacovigilance
- Information promotionnelle du médicament

Les métiers de l'industrie pouvant être occupés par des pharmaciens

Chargé / responsable / Directeur :

- R&D / Formulation / Développement industriel / Méthode
- Chef de produit
- Ventes
- Logistique / Supply chain
- Attaché recherche clinique (ARC)
- Formation réseau
- Délégué pharmaceutique
- Affaires publiques
- Etudes pharmaco-économiques
- Environnement, hygiène et sécurité
- RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise)
- Marketing et communication
- Accès au marché
- Export

QUALITÉS REQUISES

Organisé, éthique et innovant, attiré par la gestion de projet et la conduite d'équipe.

COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

Expérience pratique variée au sein des entreprises, management, prise de décision, formation continue.

FORMATION

Docteur en pharmacie

Masters, DES, DU, doubles cursus ingénieur, droit, école de commerce...

LANGUES

Anglais

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Bonne capacité relationnelle au sein d'une équipe, d'une entreprise, d'un groupe international, avec des contacts extérieurs.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE ET GÉOGRAPHIQUE

Variable selon les entreprises. Mobilité et déplacements internationaux possibles.

RÉMUNÉRATION

Selon compétence et expérience.

INSCRIPTION À L'ORDRE

Inscription au tableau B (pharmaciens industriels) pour tout pharmacien exerçant la pharmacie dans un établissement pharmaceutique autorisé en tant que fabricant, exploitant ou importateur de médicaments.